



Victoire pour les salariés des PGIS et pour FO Matmut.

Notre DRH qui se croyait maîtresse dans « notre belle maison Matmut » (pour reprendre son expression favorite) a décidé de réorganiser les PGIS sans se soucier des conséquences sur les conditions de travail et sur la vie privée des salariés.

Après tout, Madame « NEIN ! » (ainsi que nous l'avons déjà renommée suite à des « négociations » où toutes les demandes de FO Matmut étaient balayées d'emblée) a toujours eu l'habitude, au long de sa carrière RH, d'avoir affaire à des syndicats qui courbent l'échine, ou qui râlent par principe mais ne font rien... **Pourquoi dès lors se soucier des salariés, du CSE, de ses élus et de la législation, puisqu'au final, elle a l'habitude d'obtenir gain de cause ?** **Mais ça, c'était avant de tomber sur FO Matmut...**

Revenons à l'origine du problème...

Des nouvelles idées pour améliorer les conditions de travail, la Direction en pond régulièrement (et elle se paie grassement pour ça). Entre autres belles idées, il y a SMART... Mais pas que ! Il y a aussi la nouvelle réorganisation des PGIS qui doit permettre de rendre les collègues concernés encore *plus* flexibles, encore *plus* au téléphone, avec des amplitudes horaires encore *plus* grandes...

Bref, les collègues des PGIS doivent être encore **plus** « mieux »...



Mais avec ce projet de réorganisation, avec *plus* de téléphone, les collègues auraient moins de temps pour gérer les dossiers. Il y aurait donc *plus* d'appels. En imposant *plus* de contraintes téléphoniques, la Direction a tenté discrètement de toucher aux horaires mobiles. Non seulement les collègues n'ont pas signé pour celà, mais ils auraient dû revoir l'organisation de leur vie privée (garde d'enfant, fin des loisirs etc...).

Lors de la présentation du projet, FO Matmut a indiqué à notre DRH qu'une information-consultation était obligatoire.

Nous n'avons jamais cessé de le rappeler depuis le mois d'avril en argumentant juridiquement notre position ! Cf. nos courriers publiés sur fo-matmut.org des [27/04/2023](#) et [02/05/2023](#).

Notre DRH, ayant un égo surdimensionné, n'a pas voulu reconnaître son erreur et a persisté à ignorer les prérogatives du CSE en se cachant derrière une fausse co-construction avec les salariés...

Alors que tout était déjà décidé !

Comment ont réagi les autres syndicats ?

Pour la CGC-Direction, aucune contestation à avoir, puisque le projet est bon et tout va très bien, madame la Marquise... Tout au plus, « il ne faut pas confondre vitesse et précipitation... ». Tout cela n'a pas empêché le DSR de la CGC de laisser sa place lors du CSE du 27/04 à une collaboratrice d'une PGIS pour porter la bonne parole de la Direction. Voici un extrait de son intervention issu du PV du CSE (que la Direction a utilisé en argumentaire devant la juge) :



« Je fais partie de l'un des PGIS que Raphaël a visités. J'ai un peu plus de légitimité pour en parler, car je fais partie des représentants choisis par mon équipe et mon responsable. Nous avons interrogé Raphaël sur les amplitudes horaires, lui demandant si nous allions travailler le samedi, jusqu'à 19h. Il a clairement répondu non. Il y a des points sur lesquels il n'a pas pu nous répondre, car cela faisait partie du CSE, mais ces craintes qu'exprime Nogent, nous les avons éludées rapidement. Nous avons posé la question tout de suite et sommes ressortis avec une attente forte par rapport au 27, c'est certain, mais pas plus d'inquiétude que cela. Nos retours dans nos équipes respectives étaient plutôt bien perçus. Nous avons abordé d'autres points sur les rémunérations, les augmentations, etc. Nous sommes ressortis assez contents de ce schéma d'avoir un représentant, sachant que chaque équipe a pris le temps de choisir la personne qui était, pour elle, la plus apte à retranscrire les propos. Chez nous, cela a été bien perçu et nous sommes déjà en train de réfléchir à qui co-construira avec la direction, les ateliers. Chez nous, ce modèle a plutôt bien fonctionné. »

Les collègues des PGIS ont très moyennement apprécié son intervention (c'est un doux euphémisme) et particulièrement ses collègues de sa PGIS... Quand ses collègues ont eu connaissance de ses propos, elle s'est mise à raser les murs !

Forcément, jouer les valets de la Direction, ça fonctionne très bien en CSE, mais pas sur le terrain...

Les CFDT et CFTC ont entériné le refus de la Direction de consulter le CSE mais demande une ouverture de négociation, donc entre Délégués Syndicaux, et donc hors CSE.

La CGT demande la tenue d'un CSE extraordinaire ainsi qu'une information-consultation. FO et CGT ont donc partagé la même analyse, au moins pendant un temps.

Seules les CFTC et FO ont demandé aux salariés de ne pas entrer dans le jeu de la Direction.

Les salariés des PGIS n'ont pas été dupes et ils ont refusé de participer à cette mascarade.

FO Matmut souligne le courage des salariés des PGIS, des ambassadeurs qui ont résisté face à la pression de la Direction.

Alors comment agir ? Faire une grève ?

Nous n'avons pas retenu l'option de la grève. En effet, nous avons déjà beaucoup sollicité les collègues pour la retraite. Et la grève doit être considérée comme la dernière alternative pour agir. Avant la grève, il fallait d'abord utiliser le levier juridique. Après tout, les syndicats ne doivent-ils pas se démener autant que possible par eux-même pour défendre les collègues avant de leur demander de s'investir dans une grève ?



C'était décidé, nous allions porter l'affaire devant le tribunal.

Nous avons indiqué aux DSR des CGT et CFTC que nous allions faire un procès et nous leur avons proposé de se joindre à nous puisqu'en réunion, ces syndicats râlent. Mais ils n'ont pas voulu nous suivre.

Nous avons su, par la suite, que les élus et adhérents CGT n'ont même pas été au courant de la proposition de procès par FO !

BRAVO ! La démocratie syndicale...

La CGT ira même dire dans sa newsletter qu'il fallait participer à la co-construction et que FO allait perdre !!! FO Matmut dispose de meilleurs juristes que la CGT... et peut-être de meilleurs convictions que leur DSR ?

Nous avons annoncé l'assignation par notre tract « Réorganisation des PGIS : FO assigne la Matmut en référé. » du 29/06/2023. [Cliquez ici pour accéder au dossier \(assignation, tracts, jugement...\)](#).

Dans l'intérêt des salariés, afin de préserver leurs acquis sociaux et leur santé, **FO Matmut a assigné, seule, le Groupe Matmut, le CSE et l'ensemble des organisations syndicales.**



Pourtant, en réunion de CSE, la secrétaire du CSE (élue CFE-CGC) a insisté sur le fait que FO Matmut assigne sur un point relevant des prérogatives du CSE selon elle.

Si elle estimait que c'était à elle d'agir et pas à FO, pourquoi n'a-t-elle rien fait ??????????????????

La CGC a bien mérité le surnom de CGC-Direction...

Toujours dans le mépris envers FO Matmut, la DRH n'a pas laissé le représentant FO s'exprimer. A ce titre, la Matmut était également assignée.

La prise de position du CSE contre la Direction

Nous avons, de fait, obligé les élus du CSE à prendre position vis-à-vis de l'assignation, **même si FO assumait seule le risque financier lié au procès.**

La DRH a, une fois ultime, fait pression sur les élus pour qu'ils choisissent de ne rien faire, mais les faits sont là, la Direction a bel et bien fauté. Extrait du CSE de juillet :

Michel Lemaire (RS FO Matmut) :

« La chronologie est importante et c'est vrai que la Direction essaie de sortir les rames, mais cela ne fonctionne pas. Vous pouvez ramer, madame Jolly, mais vous avez raté une étape. »

Véronique Jolly (DRH) :

« Je rame sans effort, Monsieur Lemaire, tellement c'est limpide. »



L'avocat du CSE partageant la même analyse juridique que FO Matmut, nous avons réussi à convaincre la majorité des élus à prendre position contre la Direction.

Deux résolutions ont été adoptées à la majorité :

Première résolution : Représentation du CSE avec avocat dans le cadre du référé.

3 abstentions de l'UNSA (É. Perez, Z. SASSA et J. GOSSIN). Venant de l'UNSA, on n'en attendait pas moins. Ce sont les premiers à râler, mais lorsqu'il y a une vraie opportunité de se mouiller et de contrecarrer la Direction, il n'y a plus personne...

Deuxième résolution (suite à l'adoption de la première) : Intention du CSE à soutenir les demandes de FO.

3 abstentions de la CGC-Direction (M. VENTURI, I. FILIPPIN, G. CHAOUCHI).

Heureusement, il y a bien eu un sursaut syndical qui a œuvré en faveur des salariés, même si le sale boulot est laissé à FO Matmut...

Lors de l'audience, étaient présents : l'avocate de la FEC-FO, le RS FO Matmut, l'avocat du CSE et l'avocat de la Matmut. Notre chère DRH, sûre de son bon droit, n'a pas fait le déplacement, tout comme les représentants des autres organisations syndicales qui n'ont même pas constitué avocat !!!

La sentence est tombée : le Juge a repris une grande partie des arguments de fait et de droit de FO Matmut. [Cliquez ici pour lire l'ordonnance de référé.](#)

Le juge a parfaitement analysé la situation et amplement motivé sa décision de suspension de toute mise en application du projet de modification de la planification des activités des PGIS jusqu'au terme du processus de consultation du CSE, en relevant que le projet était suffisamment abouti en son principe et ses modalités, et important tant par le nombre de salariés touchés que par les répercussions sur les conditions et l'organisation du temps de travail.

Cette décision étant exécutoire, l'employeur doit donc cesser **immédiatement** toute mise en œuvre du projet, tant qu'il n'aura pas consulté le CSE.

Ce projet, les collègues n'en veulent pas !

FO Matmut demande à notre DRH de mettre son égo de côté et de sortir grandie de cette affaire en abandonnant purement et simplement ce projet.

Si la Direction souhaite des salariés au téléphone, FO Matmut demande une nouvelle fois (demande renouvelée depuis octobre 2021), de créer une plateforme téléphonique pour les PGIS en recrutant à l'externe des salariés. Cela va libérer les gestionnaires du téléphone. La gestion des dossiers ira plus vite. De plus, les agences ne seront plus impactées par les appels sinistres. L'ensemble des salariés y gagnent, les sociétaires également et la Matmut aussi.

Monsieur Gomart, madame Jolly, les collègues des plateformes sont révoltés par votre projet et vos méthodes.

Nombreux sont les collègues maintenant prêts à faire grève.

Si nous devons en arriver là, soyez certains que FO Matmut se tiendra à leurs côtés.

DÉNONCER, REVENDIQUER, RECONQUÉRIR



FO-MATMUT, la Force syndicale
qui **se mouille** pour les collègues !



Toutes les infos FO Matmut, inscription à la [Lettre d'information](#), contact par téléphone, mail, Facebook,

adhésion en ligne... sur fo-matmut.org